Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 7 (1949)

Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Les changements principaux dans le domaine économique en 1948 [1]

« Le but du présent ouvrage est de rendre accessible à tous un aperçu préliminaire des phénomènes économiques importants survenus pendant l'année 1948. Nous le faisons paraître maintenant (janvier 1949) pour que le Conseil économique et social dispose d'un tableau commode de données de fait lorsqu'il procédera à l'examen de la situation économique mondiale. » Ces termes de M. D. Owen, secrétaire général adjoint chargé du Département des affaires économiques, montrent bien les deux aspects de ce rapport, œuvre d'information et instrument de travail, qui fait suite à deux études[2] parues précédemment.

Synthèse de presque toute la documentation consacrée à l'étude des divers secteurs de l'économie, cette publication fait ressortir de façon saisissante la complexité et l'ampleur des phénomènes économiques à l'échelle mondiale. Pour en donner une idée nous tracerons un aperçu de la première partie, qui brosse un tableau de l'évolution de l'économie sur le plan de la production, de la monnaie et des relations économiques internationales. Quant à la deuxième partie, elle complète la première par de nombreux tableaux statistiques.

En ce qui concerne les *ressources mondiales en produits de base* le problème est resté le même : amener l'offre au niveau de la demande. Des résultats remarquables ont été obtenus puisque l'année 1948 a vu l'indice de la production industrielle s'élever à 132 % du niveau de 1937. Cependant l'indice semble avoir atteint un plafond car le rythme d'accroissement s'est ralenti. Dans le domaine alimentaire l'abondance des récoltes est considérée comme le fait économique le plus important de ces douze derniers mois. En effet, on y voit le moyen non seulement d'élever la consommation, mais de neutraliser les pressions inflationnistes qui se propageaient surtout par le canal des prix agricoles. Le rapport observe enfin que les progrès réalisés jusqu'ici, principalement par l'élimination des goulots d'étranglement, dépendront dorénavant de la rationalisation et de la modernisation des techniques, posant ainsi des problèmes de caractère plus permanent.

Les *tendances inflationnistes*, dont la nature est très diverse suivant les pays, ont été combattues avec un succès variable par les moyens classiques de compression des dépenses budgétaires (France, Angleterre etc.), réformes

---

[1] Organisation des Nations Unies : *Les changements principaux dans le domaine économique en 1948.* Lake Success, New York, janvier 1949. 84 pages.

[2] Rapport économique : *Aspects caractéristiques de la situation économique mondiale 1945-1947* et *Recueil d'indices sur l'économie mondiale.*

monétaires (Chine) et accroissement des importations de biens essentiels. Mais le facteur le plus favorable à une stabilisation réside dans l'amélioration des récoltes. Toutefois les Etats-Unis ont subi une hausse des prix en dépit d'une diminution de l'excédent des exportations et de l'apparition de symptômes de fléchissement. D'une manière générale, et après avoir pesé l'influence des éléments en présence, le rapport conclut plutôt à une diminution de l'inflation dans un certain nombre de pays.

Le *commerce et la finance internationale* ont continué à souffrir des difficultés rencontrées par la plupart des Etats à équilibrer leur balance des paiements, si bien que les prêts et subsides gouvernementaux ont été à la base de la plus grande partie des transactions. Le manque de devises fortes, les soldes créanciers non transférables ont provoqué en 1948 un retour marqué au régime bilatéral, accompagné d'un déplacement des centres de gravité dans les relations économiques internationales, tant pour la production que pour la consommation. Ce problème, qui tend à prendre une importance de plus en plus déterminante pour l'avenir de l'économie mondiale, ne saurait, si l'on en croit le rapport, être résolu sans une étude approfondie de la portée véritable de cette modification dans le courant des échanges. D'autre part, il est intéressant de noter que le Département des affaires économiques se rallie à l'opinion du Fonds monétaire international, lequel dénonce l'illusion de ceux qui attendent des résultats définitifs d'une modification des changes.

Les difficultés auxquelles se heurte une analyse statistique aussi vaste sont considérables. Il n'existe en effet aucun renseignement sur la demande réelle ou les investissements privés, par exemple. D'autres statistiques se révèlent bien imprécises et leur interprétation exige une connaissance approfondie de la matière. Il faut dès lors rendre hommage aux économistes d'avoir pris une position aussi nette. Mais une question se pose : quelle valeur accorder aux pronostics émis dans ces conditions ? L'évolution de 1949 donne pourtant raison aux prévisions du Département des affaires économiques. L'action des facteurs psychologiques et du stockage spéculatif, mise en lumière par les économistes Mitchell et Hawtrey, ne s'est pas encore révélée d'une virulence telle qu'il faille prévoir une crise. On pourrait plutôt dire de l'économie mondiale ce qu'on a dit de l'économie française : elle vit entre la menace du déclenchement d'une déflation économique à peine amorcée et le risque d'un retour à une inflation monétaire à peine stoppée.

Toutefois on ne peut s'empêcher de considérer avec inquiétude le fait que l'appareil de production atteint son plafond au moment où se fait sentir la saturation d'une demande dont une partie représente encore une demande accumulée. Est-ce à dire que l'appareil productif utilisé en plein se révélera au-dessus des besoins ramenés à leur niveau normal ? On ne peut encore l'affirmer, mais on veut croire que même en ce cas une action concertée de tous les pays permettrait d'apporter au mal un remède efficace. Mais alors le problème technique de la reconstruction ferait place à un problème économique, ce qui n'aboutirait en définitive qu'à consacrer le rôle de premier plan joué par les organismes internationaux de recherche économique.

Alex. CHOLLET.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi[1]

Il est superflu de rappeler l'importance fondamentale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, tenue à La Havane du 21 novembre 1947 au 24 mars 1948. Deux publications essentielles viennent de sortir de presse : la plus importante est l'*Acte final et documents connexes de la Conférence sur le commerce et l'emploi* accompagné du *Texte intégral de la Charte de La Havane* instituant une Organisation Internationale du Commerce.

On a beaucoup écrit sur cette conférence des Nations Unies. Aucun commentaire, même le plus détaillé et le plus fidèle aux dispositions qui ont été prises à La Havane par les représentants de 54 nations, ne saurait remplacer le texte original de la Charte de La Havane. Celle-ci comprend neuf chapitres qui fixent le but général et les objectifs de la Charte : l'emploi et l'activité économique des divers pays, le développement économique et le problème de la reconstruction.

La politique commerciale occupe une place spéciale dans la Charte de La Havane qui aborde la question des tarifs douaniers, la législation fiscale et la réglementation intérieure des échanges.

La Charte se propose aussi d'éliminer les restrictions quantitatives qui limitent les échanges internationaux de marchandises ; elle réglemente également les restrictions destinées à protéger la balance des paiements, ainsi que les relations avec le Fonds monétaire international et les questions que soulèvent les problèmes de change. Ce document, qui devra servir de fondement à tous les échanges internationaux, se préoccupe aussi des subventions, des organisations commerciales, de la liquidation des stocks accumulés à des fins non commerciales, de la liberté de transit, de droits anti-dumping et compensateurs, etc.

Le chapitre 5 porte sur les pratiques commerciales restrictives et les obligations des Etats membres.

Les produits de base, c'est-à-dire les matières premières, ont spécialement rempli l'ordre du jour de nombreuses conférences. On est arrivé à prévoir des accords inter-gouvernementaux dont on a fixé les principes généraux. De même, des dispositions particulières ont été arrêtées en vue de contrôler les dits accords. L'Organisation Internationale du Commerce exigeait une structure précise, la fixation de fonctions, la précision de conférences, la nomination d'un Conseil exécutif, la création de commissions, la nomination d'un directeur général secondé d'un secrétariat. Tous ces points sont fixés dans le chapitre 7 de la Charte. Enfin, les deux derniers chapitres règlent la question des différends qui pourraient surgir entre les Etats membres, celle des recours aux procédures, et divers problèmes relatifs aux rapports entre les Etats non-membres, à la révision éventuelle de la Charte et son application territoriale.

---

[1] Publication de la Commission intermédiaire de l'Organisation Internationale du Commerce : *Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, acte final et documents connexes.* Lake Success N.Y., avril 1948. 76 pages. Rapport des Commissions et des principales sous-commissions. Genève, septembre 1948.

On connaît les difficultés que les auteurs de ce document fondamental ont rencontrées dans son élaboration. On imagine les nombreux obstacles relevant du nationalisme, d'avantages particuliers, qui surgiront devant les tentatives de concilier des intérêts divergents en vue d'améliorer systématiquement, et si possible définitivement, les rapports économiques entre les nations. On veut espérer toutefois que la volonté de ceux qui auront la lourde tâche de résoudre ces problèmes et de neutraliser les points de friction triomphera des obstacles auxquels nous faisons allusion. L'étude de la Charte de La Havane sera profitable à tous ceux qui cherchent à saisir la complexité des relations économiques internationales.

Le *Rapport des commissions et des principales sous-commissions*, réuni en un seul volume, est un complément de la Charte de La Havane. Il en facilite l'intelligence des débats. Ce document qui publie les rapports des principales commissions a pour objet essentiel de reproduire les discussions les plus importantes de la Conférence, en vue de déterminer l'origine des divers articles de la Charte de La Havane, d'expliquer les modifications apportées au texte de Genève et de consigner les commentaires et les observations que les commissions et les sous-commissions ont présentés au sujet du texte de la Charte. En annexe de ces rapports, le lecteur trouvera une liste des principales propositions présentées officiellement par les diverses délégations avec la cote des documents dans lesquels elles figurent.

Nous pensons qu'il serait regrettable que le cercle des lecteurs de ces deux ouvrages se limite à des spécialistes ; nous souhaitons dans tous les cas que la Charte de La Havane elle-même soit largement diffusée.

J. GOLAY.

Assistance technique pour le développement économique

fournie par les Nations Unies et les institutions spécialisées[1]

En contradiction avec la division politique des continents, la solidarité économique du monde moderne impose la réalisation de nombreux travaux qui risqueraient d'être négligés sans l'existence d'organismes à caractère international. Mais la multiplicité de ceux-ci et la terminologie peu explicite employée pour les désigner déroutent le profane. Les travaux importants entrepris sous le signe de la coopération mondiale risqueraient ainsi de ne pas avoir d'écho en dehors des techniciens chargés de leur exécution et de se poursuivre en marge du public. C'est sans doute pour parer à un tel danger d'isolement que l'ouvrage précité a vu le jour. Il ne reste qu'à espérer que le public fera usage de l'occasion qui lui est offerte de se renseigner.

La brochure, illustrée de nombreuses photographies, pourrait se diviser en trois parties : les méthodes — les organes — les réalisations et les projets. En voici les éléments principaux.

---

[1] Publication du Département des questions économiques des Nations Unies : *Assistance technique pour le développement économique*, Lake Success, New-York, september 1948. 114 pages.

En application des principes de la Charte des Nations Unies sur le progrès économique et social, l'assistance aux Etats membres peut prendre les formes suivantes : envoi de missions et réunion de conférences d'experts, recherches et études sur des sujets spéciaux, octroi de facilités dans le domaine de l'enseignement international.

Parmi les organismes mis sur pied, le Conseil économique et social de l'ONU a créé un certain nombre de commissions techniques (statistiques, finances publiques) et régionales (commission économique pour l'Europe, par exemple) qui ont étudié et réuni une abondante documentation sur les problèmes de transports, de l'acier, du charbon, etc.

L'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a envoyé des missions d'experts en Grèce, en Pologne et au Siam. Elle a procédé à des recherches techniques et statistiques et prépare le recensement agricole de 1950.

De son côté l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) a conseillé divers Etats quant au développement de leurs installations aéronautiques.

Chargée des questions d'éducation et de formation technique, l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) met au point un programme d'éducation de base afin de lancer une campagne contre l'ignorance. Un centre mondial de liaison sera créé pour diffuser les connaissances scientifiques.

Une expérience de près de trente ans a permis à l'Organisation Internationale du Travail d'apporter à tous les pays du monde une aide efficace dans ce domaine. La Bolivie, Haïti, l'Algérie entre autres ont fait appel aux services de cette institution pour des problèmes de législation sociale, codes de travail etc. Des conférences internationales ont adopté d'importantes résolutions concernant les assurances sociales, le travail des femmes, la protection des enfants notamment.

La santé des peuples, gravement ébranlée par la guerre, exigeait des mesures de protection énergiques. L'Organisation mondiale de la santé, mise sur pied à cet effet, a pris la succession de l'UNRRA et a prêté son concours à la Chine, à la Grèce, à l'Ethiopie sous forme de missions médicales. C'est également cette institution qui a rendu possible l'organisation rapide de la lutte contre le choléra en Egypte.

L'examen des finances publiques et des relations fiscales, l'élaboration des documents permettant une appréciation générale de la situation économique, absorbent une part importante de l'activité de l'ONU et servent de base aux décisions et aux conseils du Fonds monétaire international.

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement a envoyé dans divers pays d'Europe et d'Amérique des groupes d'études pour se faire sur place une idée des conditions économiques de ces pays et souvent pour en faire profiter ces derniers dans leurs réformes.

Que penser de ces efforts ? Faut-il y voir une ingérence intempestive dans les affaires des nations ou faut-il s'en réjouir ? « Cette assistance ne doit pas être utilisée à des fins d'exploitation ou en vue d'obtenir des avantages politiques ou autres au bénéfice exclusif des pays qui fournissent cette assistance. »

Tel est le principe énoncé dans une résolution de la commission des questions économiques et de l'emploi. A en juger des intentions qui animent cette œuvre de coopération, il semble bien qu'on ne puisse que donner son adhésion à une solution qui est probablement la seule à offrir une issue raisonnable aux difficultés de notre monde.

Alex. CHOLLET.

Les finances de la France de 1939 à 1945 [1]

Considérant l'impossibilité qu'il y a actuellement, vu l'état des statistiques, d'établir un bilan exact des finances françaises pendant la période de guerre 1939-1944, M. Laufenburger, professeur de finances à la Faculté de droit de l'Université de Paris, consacre le volume qu'il fait paraître dans la collection d'histoire financière à la présentation d'un bilan provisoire, destiné à mettre en évidence, avant tout, la transformation des méthodes financières d'une guerre à l'autre. A la mobilisation purement militaire de la guerre de 1914 a succédé, en effet, au cours de la seconde guerre mondiale, une mise en œuvre de toutes les ressources, la notion de mobilisation économique s'étant affirmée. Du point de vue de l'ampleur des dépenses, d'autre part, comme de celui de la production, de l'épargne, des concours extérieurs et de la monnaie, les conditions économiques des deux guerres ont été fort différentes. La France prépara la guerre de 1939 avec une économie affaiblie, une épargne diminuée, et bientôt l'occupation allait l'isoler des réservoirs de capitaux anglo-saxons. Les prélèvements allemands, enfin, et la baisse de la production eurent pour conséquence de faire jouer à la monnaie un rôle financier beaucoup plus important que durant la guerre 1914-1918.

En 1914 on eut recours, pour financer la guerre, aux avances de la Banque de France, aux bons du Trésor, puis à des emprunts de guerre, c'est-à-dire essentiellement au capital, sans réaliser cette vérité admise actuellement que la guerre doit être financée par le revenu. En effet, on admet qu'il faut réduire le pouvoir d'achat du consommateur en l'imposant suffisamment et en mettant ainsi à la disposition du Trésor une fraction croissante du revenu national, l'emprunt ne devant jouer qu'un rôle subsidiaire. Pendant cette dernière guerre, l'inflation que nécessitèrent les frais de l'occupation détruisit l'équilibre qu'on s'était efforcé de réaliser grâce au rationnement, au blocage des prix, à l'impôt sur le revenu et à diverses autres mesures ayant pour but de ramener ce dernier au Trésor.

M. Laufenburger considère, dans une première partie de son ouvrage, les dépenses puis, successivement, les recettes fiscales et le crédit. Envisageant les dépenses des budgets ordinaires et extraordinaires des années 1939 à 1944, l'auteur constate que ces dernières furent soldées par l'emprunt et l'inflation, Vichy, en particulier, ayant laissé un déficit de 1400 milliards, dont un tiers fut couvert par l'inflation. Par ailleurs, l'échange des billets et la réévaluation

[1] Henri LAUFENBURGER : *Les finances de 1939 à 1945 : La France.* Collection d'histoire financière. Librairie de Médicis, Paris, 1948, 179 pages.

de l'encaisse de la Banque de France ont couvert une partie du solde passif des comptes dits « spéciaux », parmi lesquels ceux de commerce — c'est-à-dire relatifs au ravitaillement et aux transports maritimes — comportèrent un déficit important. Au total, les dépenses de guerre se chiffrent à environ 2000 milliards, contre 180 milliards en 1914-1918.

Traitant, dans une deuxième subdivision de son ouvrage, de l'évolution du régime fiscal pendant la guerre, M. Laufenburger note que les méthodes de la deuxième guerre mondiale constituèrent un certain progrès sur celles de la guerre de 1914, les dépenses de 1939-1944 ayant été couvertes pour 29,5 % par des recettes normales, contre 16 % en 1914-1918. Non seulement les impôts déjà existants ont été rendus plus productifs, mais de nouveaux impôts ont été institués, dont un prélèvement sur les bénéfices de guerre. Cependant, par suite des fraudes fiscales, deux tiers des revenus privés échappèrent à l'emprise du fisc.

Mettant en parallèle le pourcentage du revenu national absorbé par les charges fiscales en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, l'auteur remarque que la France n'a pas fait d'effort fiscal comparable à celui des pays anglo-saxons. Aussi le recours aux emprunts et aux facilités de la Banque d'émission représenta-t-il encore l'essentiel des ressources ayant fait face aux dépenses de guerre. En effet, constate M. Laufenburger, dans la partie de son volume consacrée au crédit, il fallut recourir à celui-ci pour couvrir le 70 % des charges.

Dans sa conclusion, l'auteur relève que le fait signifiant des finances de guerre 1939-1944 réside dans les progrès marqués par l'inflation à un moment où la production fléchissait sans arrêt. L'équilibre pouvait donc être ramené soit par une action sur la production, soit par la résorption de l'inflation. Les moyens employés, à savoir l'emprunt de libération et l'échange des billets, destinés à réduire l'excédent du pouvoir d'achat monétaire, ne réalisèrent leur but que dans une mesure insuffisante. Il aurait fallu suivre l'exemple belge et bloquer une partie des billets et des dépôts. En fait, conclut avec pessimisme M. Laufenburger, tous les efforts de déflation furent compensés par la continuation de l'inflation qui, en raison du déficit budgétaire, de la réticence de l'épargne et de la charge des entreprises nationalisées, rend problématique le financement de la reconstruction et des dépenses de guerre.

M. CASPARI.

Le Canada [1]

Les ouvrages publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques sont sans doute appelés à connaître une très large diffusion et à être particulièrement appréciés tant par la documentation que l'on y trouve présentée avec méthode et objectivité que par la clarté de l'exposé, qui en est

[1] Institut national de la statistique et des études économiques : « *Le Canada* ». Publié dans la série des « *Mémentos économiques* ». Presses universitaires de France. 172 pages. Paris 1948.

l'une des qualités les plus appréciables. Pas de littérature, pas de vaines redites, mais des faits et des chiffres très récents, puisque les statistiques auxquelles se réfèrent les auteurs, ainsi que celles très nombreuses qui sont offertes au lecteur, portent jusqu'en 1946.

Nous pensons qu'en consacrant au Canada sa première publication de la série « Mémentos économiques », l'Institut national ne pouvait faire un choix plus judicieux. Les raisons en sont diverses. Peu peuplé — la densité de sa population est de 3,2 habitants par mille carré — ce pays est en plein développement et retient de plus en plus l'attention des économies nationales européennes et américaines, qui cherchent des partenaires intéressants pour intensifier leurs échanges, d'autant plus que le Canada dispose aujourd'hui d'un potentiel industriel supérieur à celui de 1939. La guerre a considérablement développé sa puissance de fabrication et, pour ne citer qu'un seul exemple — celui de l'aluminium — nous trouvons les productions suivantes : 17.766 tonnes en 1933, 82.840 tonnes pour l'année 1939 et 495.749 tonnes en 1943, qui représente le chiffre le plus haut, puisque cette production est tombée à 194.000 tonnes en 1946.

Quoi qu'il en soit, le Canada est un pays jeune, aux richesses presque illimitées, conscient de sa force et de ses réserves en puissance ; il tend à prendre la place de certains pays moins dynamiques, qui n'ont pas trop de toutes leurs énergies pour se maintenir sur le plan économique.

L'ouvrage en question est tellement condensé qu'il ne peut être question d'en faire un compte-rendu. Nous en donnerons tout au plus les principaux chapitres dans l'ordre de leur présentation.

La structure géographique, politique et démographique du Canada permet au lecteur de prendre contact avec ce vaste territoire ; elle lui donne une image succincte, mais suffisante, des possibilités de ce pays. L'agriculture en est encore la principale activité et participe pour 23 % à la production totale. Les ressources minières sont aussi diverses que riches : charbon, minerais de fer, nickel, cuivre, plomb, zinc, amiante, or, argent, platine. Mais ce sont surtout les forces hydrauliques qui sont prodigieuses et qui compensent largement l'insuffisance de ses ressources en charbon et en pétrole par rapport aux besoins nationaux. Le Canada occupe la deuxième place dans le monde après les Etats-Unis.

Le rythme de la production industrielle est dicté par ses richesses naturelles et par la transformation de ce pays qui, d'agricole qu'il était encore totalement en 1914, s'est industrialisé par suite des nécessités de deux guerres mondiales. Grenier des Etats en guerre, il en est aussi devenu un des arsenaux. Le problème des transports et des communications présente de ce fait une importance particulière. Surtout si l'on songe à l'étendue du pays : 6400 km. de la côte méridionale de l'Est à l'Ouest.

Cette énorme production a pour conséquence une concurrence intérieure active, qui soulève l'important problème des prix, alors que les exportations de marchandises permettent de compenser les charges financières résultant des investissements étrangers.

Un chapitre spécial est consacré au commerce franco-canadien, un autre aux nombreux problèmes financiers et monétaires qui portent sur la monnaie,

les finances publiques, les banques et les assurances. Enfin, un dernier chapitre initie le lecteur aux questions sociales qui, pour des raisons constitutionnelles — nous dirions en Suisse : au nom d'un fédéralisme mal compris — n'ont pas encore trouvé dans tous les domaines des solutions satisfaisantes. C'est par une statistique des organisations ouvrières que s'achève cette étude.

Nous n'avons qu'esquissé le contenu de cet ouvrage, car notre but est d'engager celui qui s'intéresse au Canada à le consulter ; il y trouvera une foule de renseignements puisés aux meilleures sources; il pourra en tirer d'utiles conclusions. L'économiste y trouvera son compte et le géographe aussi.

J. GOLAY.

Le marché mondial du coton[1]

L'Institut national de la statistique et des études économiques vient d'entreprendre une série de publications consacrées aux matières premières et aux grands marchés mondiaux. La première étude est consacrée au marché mondial du coton. On connaît l'importance de cette fibre qui, actuellement, a passé au premier rang en tant que matière première de l'industrie textile, bien avant la laine. Depuis le début du XIXe siècle, les rôles sont renversés : si les étoffes tissées dans le monde comportaient 78 % de laine, pour 4 % de coton, aujourd'hui, nous avons 74 % pour le coton, contre 20 % pour la laine.

Pour sa part, la guerre a amené de profondes modifications sur le marché mondial du coton, lequel se partage maintenant entre les Etats-Unis — qui détenaient autrefois un quasi-monopole — l'Egypte, le Brésil, l'U. R. S. S. et les Indes. Il y a lieu de relever aussi que l'équilibre entre la production et la consommation est loin d'être automatique. Celle-ci, jusqu'en 1939, a presque toujours été très stable, tandis que celle-là a connu des pointes ou des insuffisances qui ont influencé les prix, d'autant plus que la culture du coton aux U. S. A. est une monoculture qui ne permettrait pas facilement de lui substituer d'autres produits.

L'ouvrage de l'I. N. S. E. E. se divise en deux parties : la première est entièrement consacrée à la matière première, soit le coton égrené, tandis que la deuxième partie porte sur la structure de l'industrie cotonnière, sur les caractéristiques de la production et du commerce des produits filés et tissés et sur les politiques commerciales qui président aux échanges de produits manufacturés.

Le premier chapitre étudie d'abord le problème de la production, son importance suivant les pays, son volume, sa répartition, sa progression et son évolution ; puis vient la consommation envisagée aussi au point de vue de sa répartition et de sa progression. A ce propos, relevons la régression de la consommation de la Grande-Bretagne, qui était le premier pays consommateur de coton du monde et qui occupe maintenant le cinquième rang seulement.

[1] Institut national de la statistique et des études économiques : *Le marché mondial du coton*. Presses universitaires de France. Paris, 1948. 270 pages.

Ce produit de base soulève une énorme difficulté : celle de régulariser la production qui, pour des raisons climatiques, varie considérablement d'une année à l'autre et oblige les Etats à se préoccuper du problème des stocks. Les marchés et les échanges commerciaux sont influencés par la qualité du coton et les quantités achetées. Au point de vue de la qualité, on distingue un grand nombre de types qui dépendent eux-mêmes de la couleur, des matières étrangères contenues dans le coton et de sa préparation. La longueur de la fibre joue également un rôle essentiel.

Le lecteur trouvera dans ce chapitre particulièrement intéressant de très nombreux renseignements sur les conditions de l'achat et de la vente de la récolte, sur les marchés d'origine, les marchés de l'intérieur, les marchés d'exportation et d'importation, sur les usances des principales bourses, sur la formation des prix et leur évolution avant et après 1939, sur les tendances actuelles des marchés du coton, sur les politiques commerciales des pays exportateurs, qui recourent parfois aux primes à l'exportation, et des pays importateurs, qui ont été amenés à conclure des accords commerciaux ou à développer leur propre production.

Cette partie s'achève sur quelques considérations relatives aux tentatives de réglementation internationale du marché du coton.

La deuxième partie débute par un chapitre très complet sur l'offre et la demande des produits filés et tissés. L'équipement industriel est envisagé en fonction du nombre de broches à filer, de métiers à tisser et de la structure de l'industrie cotonnière aux Etats-Unis, en Angleterre et au Japon, soit dans les principaux pays producteurs.

Dans un autre chapitre, les auteurs abordent les problèmes que posent les échanges commerciaux portant sur des filés de coton ou sur des tissus en pièces, la question fondamentale de la formation des prix, laquelle préoccupe à juste titre autant les gouvernements que les milieux industriels, et enfin les politiques commerciales des pays exportateurs, ainsi que des pays importateurs qui recourent à des mesures protectionnistes pour se défendre contre l'envahissement des produits étrangers par des contingentements, tarifs protecteurs, tarifs préférentiels, restrictions de change, presque toujours combinées dans les pays fabricants de textiles avec un tarif protecteur.

Dans sa conclusion, l'Institut national de la statistique et des études économiques constate que la guerre a provoqué une réduction sensible de la production de coton brut et un déplacement de la culture de ce textile vers de nouveaux pays. En outre, les besoins qui se sont fait sentir après les hostilités ont considérablement épuisé les stocks des qualités plus courantes, de sorte qu'il n'y a pas à redouter, avant plusieurs années, le danger d'une surproduction. Toutefois, on ne saurait négliger la concurrence des fibres artificielles, de la rayonne en particulier, qui pourrait un jour modifier les éléments en présence et transformer fondamentalement le problème de l'équilibre entre la production et la consommation. A tel point qu'une entente internationale, pour être efficace, devrait englober le coton, la rayonne, voire la fibranne. La tendance qui paraît s'affirmer dans les pays producteurs de coton brut est de consommer sur place cette matière première en la transformant en produits manufacturés.

En annexes, d'importantes et récentes statistiques situent le rôle mondial de chaque pays, au point de vue de la production, de la consommation et du commerce.

Ce premier ouvrage de la série qui nous est annoncée semble bien augurer des suivants. Dans tous les cas, il a le grand avantage de ne pas se perdre dans trop de détails techniques, sans cependant négliger le côté économique du problème ; ce qui est essentiel.

J. GOLAY.

Etudes d'histoire moderne et contemporaine[1]

La Société d'histoire moderne, qui a son siège à la Sorbonne, publie sept « Etudes d'histoire moderne et contemporaine » dont quatre s'attachent plus particulièrement à des problèmes économiques ou sociaux.

Il s'agit d'une étude de M. Gaston Zeller, professeur à la Sorbonne, sur le rôle joué par deux capitalistes strasbourgeois dans le financement des guerres de Henri II et Charles IX ; d'une analyse, due à M. Jean Meuvret, agrégé d'histoire, des causes de la pauvreté monétaire de la France sous Louis XIV ; d'une évocation, par M. Roger Portal, professeur, du mouvement révolutionnaire russe qui symbolisa, au XVIIIe siècle, les revendications sociales du peuple : la révolution de Pugacev ; d'un travail que M. Louis Chevalier, chargé de cours à l'Institut d'études politiques, consacre à « L'émigration française au XIXe siècle ». A cela s'ajoute un exposé de politique internationale, dû à M. Camille Bloch, membre de l'Institut, et intitulé : « La politique de l'U. R. S. S. pendant la crise de Munich », ainsi qu'un article de M. Roland Mousnier faisant l'historique de l'évolution du « Conseil du Roi de la mort de Henri IV au gouvernement personnel de Louis XIV ».

Sous le titre : « Circulation monétaire et utilisation économique de la monnaie dans la France du XVIe et du XVIIe siècle », M. Meuvret, prenant comme point de départ l'affirmation, transmise au XVIIe siècle par la tradition, que le commerce attirait de l'argent dans le royaume, met en lumière les causes de la rareté de l'argent qui, de fait, fut constatée sous Louis XIV. Examinant, dans ce but, les conditions du commerce français de l'époque, commerce extérieur et commerce à l'intérieur des provinces, et notant le caractère campagnard des marchandises exportées, correspondant à une exportation de faible valeur, il constate, d'autre part, qu'étant donné le régime d'autarcie domestique dans lequel vivait la paysannerie, les transactions à l'intérieur des provinces n'utilisaient que la menue monnaie. La monnaie saine et forte, elle, était une monnaie d'exportation, drainée vers quelques centres privilégiés, puis vers l'étranger. Le jour où l'afflux des métaux précieux qui avait caractérisé l'économie du XVIe siècle se ralentit en Europe, et plus particulièrement en Espagne, les exportations françaises, qui avaient bénéficié du décalage entre les prix français et les prix étrangers, diminuèrent par suite de la baisse de ces derniers, aggravant encore le déficit de la balance du commerce extérieur et la pauvreté monétaire du pays.

[1] *Etudes d'histoire moderne et contemporaine.* Publication de la Société d'Histoire Moderne. Tome 1er. Librairie Hatier, Paris. 1948. 208 pages.

Traitant de Pugacev et de sa « révolution manquée », M. Roger Portal considère les caractères que présenta ce grave soulèvement cosaque de 1773, dont il déclare qu'il pesa sur toute l'histoire ultérieure de la Russie. Par le fait qu'il dut s'appuyer sur des éléments disparates : les cosaques du Jaïk, les Baskirs asiatiques opposés à la colonisation russe, et les ouvriers de l'Oural en révolte contre le travail forcé, le sentiment d'une communauté d'intérêts contre une organisation sociale qu'ils haïssaient également se développa trop tard, lorsque l'Etat pugacevien se fut écroulé. C'est alors, cependant, que la révolte apparut comme une révolution sociale, l'armée de Pugacev entraînant dans son sillage, mue par l'espoir d'une libre disposition des terres, toute la population serve des régions qu'elle traversait. Ce soulèvement révélait un malaise social grandissant ; il entraîna le déclin du servage.

M. Chevalier, envisageant l'« Emigration française au XIXe siècle », s'applique, en se basant sur les documents historiques, à corriger les données des statisticiens, mettant en évidence la forte proportion de l'émigration basque en Amérique du Sud, ainsi que de l'émigration alsacienne en Russie, Prusse et Pologne, de l'émigration pyrénéenne en Espagne. L'émigration française, à la différence de celle des autres pays européens, et malgré trois poussées correspondant à des périodes de crise politique ou économique (en 1846-1860, 1871, 1886-1890), n'est pas essentiellement influencée par de telles circonstances, mais est bien plus un phénomène propre aux frontières, doublé d'un phénomène individuel. Si l'émigration en Algérie peut s'expliquer par la politique de colonisation, celle à destination du Nouveau-Monde est le fait d'un mirage, auquel s'ajoute, en Argentine, la propagande officielle. En conclusion, si l'action de pressions économiques et démographiques exerce un certain rôle sur l'émigration française, elle ne saurait rendre compte du phénomène, dû à une somme d'aventures individuelles.

Une substantielle publication, à laquelle la variété et l'intérêt des questions traitées doivent assurer large audience.

M. Caspari.

Démographie

Le professeur T. Lynn Smith, de l'Université Vanderbilt, présente dans un volumineux ouvrage publié par McGraw-Hill une étude démographique des Etats-Unis[1]. La démographie est une science très étudiée dans ce pays, si l'on en juge par le nombre d'ouvrages publiés chaque année. Les Américains ont peut-être plus de raisons que les Européens de se préoccuper de démographie. Le cosmopolitisme, la composition instable et la mobilité extrême de la population requièrent des connaissances exactes des données démographiques pour entreprendre quelque action que ce soit dans le domaine politique ou pour la détermination des quotas d'immigration. Il conviendrait cependant de pousser plus

[1] T. Lynn Smith, *Population analysis*. McGraw-Hill publications in sociology. 421 p. Londres 1948.

avant les recherches faites en Europe, car nous en sommes réduits actuellement à des théories bien sommaires et à des données statistiques très incomplètes.

Les différents chapitres du livre de M. Smith commencent par une analyse rapide de la population mondiale et concluent par une étude détaillée de la population des Etats-Unis. Chacun de ces chapitres traite un sujet d'importance capitale. Nous voudrions cependant relever la partie concernant les migrations. C'est un grand mérite que d'y avoir consacré de nombreuses pages. L'auteur traite des migrations, de leur signification sociale et de leurs différents types. Par migration, il entend tout déplacement dans l'espace, avec changement de résidence. Il y a lieu de distinguer les migrations nationales des migrations internationales. Parmi les migrations nationales, il faut classer les causes : les saisons et les récoltes pour les migrations des populations agricoles, les variations des salaires pour les populations industrielles, les questions raciales pour les noirs. Les migrations internes sont divisées en trois catégories :

le mouvement des fermes aux villes ;

les mouvements entre les différents États ;

les mouvements entre les différentes fermes.

Cette classification n'est pas claire. Il faudrait classer les migrations selon des critères fonctionnels, et étudier les mouvements, et les causes de ces mouvements, entre les différentes classes. Il importe de savoir pourquoi la population évolue vers une certaine forme, mais il est secondaire de savoir dans quelle proportion cette population, tout en gardant la même composition fonctionnelle, change de lieu. Ces trois classes n'ont pas la même importance et, s'il est bon de connaître les déplacements dans l'espace, il est essentiel de connaître les changements de fonction.

Les Etats-Unis n'ont pas échappé au très fort mouvement migratoire des populations agricoles vers les centres urbains. Pendant les périodes de crise, pourtant, ce mouvement ralentit considérablement. L'industrie au chômage n'attire plus par de hauts salaires la classe paysanne. Nombre de citadins même, ayant des parents paysans, se retirent à la campagne, avec l'espoir de vivre à meilleur compte, tout en travaillant quelque peu. Ce ralentissement a été très prononcé entre 1929 et 1935. Le phénomène contraire s'est produit entre 1940 et 1943. L'industrie de guerre absorbant une main-d'œuvre considérable et très bien payée, la population agricole se trouvant à la marge inférieure des revenus n'a pas hésité à s'engager dans les usines. Il s'est produit une véritable métamorphose très rapide puisqu'en une année 1,5 millions de personnes ont abandonné la terre pour l'usine.

La guerre a aussi fortement accéléré le mouvement de population de l'est à l'ouest. Les usines, pour des raisons stratégiques, ont été construites dans les Etats du sud et de l'ouest et la surpopulation de la côte est engagea vivement les gens à revenus suffisants à émigrer à l'ouest, dont le climat printanier est devenu légendaire.

L'auteur s'étend assez longuement sur la sélection de l'immigration. C'est un sujet très controversé, et pourtant essentiel. Il faut remarquer que les questions de race jouent un grand rôle. Si le nègre est constitutionnellement citoyen comme le blanc, dans les faits il reste un être de 2e classe et rien n'est fait pour

assurer son développement, en particulier dans le sud. Toute loi est encore entachée d'esprit de discrimination, dont l'Américain a grand peine à se défaire.

L'ouvrage de M. Smith est une somme de données bien compilées et ordonnées. Les principaux problèmes y sont abordés avec une clarté suffisant à leur compréhension. Cependant nous devons vivement regretter que l'auteur, en possession de données si nombreuses et complètes, n'ait pas essayé de dégager de toute cette matière l'esquisse d'une politique de population. Il eût été bien placé pour nous parler de l'objectif d'une telle politique, des conditions et des dangers d'une population optimum et des moyens d'y arriver. Si la présentation des faits est bonne, elle n'est malheureusement pas suffisante, et le travail de synthèse théorique, plus difficile et plus important, reste à faire.

G. VIREDAZ.

German theories of the corporative State[1]

L'étude de M. Bowen, la première dans ce genre publiée aux Etats-Unis, s'adresse avant tout aux chefs d'entreprise, aux secrétaires syndicaux, aux économistes et aux sociologues. C'est le travail d'un jeune historien, actuellement professeur à l'université de Columbia, qui a voulu présenter une synthèse des théories allemandes de l'Etat. C'est dire que cet ouvrage n'est pas écrit par un philosophe, et qu'il ne s'adresse pas au chercheur, mais au grand public heureux de trouver ces théories éparpillées dans des œuvres volumineuses et touffues, transcrites en un langage compréhensible et brièvement résumées. Pour l'Européen, familiarisé de longue date avec ces problèmes, l'œuvre de M. Bowen a quelque chose d'anachronique et de superficiel ; cependant nous devons juger ce livre dans les perspectives du milieu qui l'a vu naître.

La période qu'envisage l'auteur s'étend de 1830 à 1919, et englobe tous les grands courants de pensée politique. Par suite du développement technique et industriel, l'Allemagne, comme tous les autres pays, ne se sent plus à l'aise dans ses cadres institutionnels. Des philosophes, des hommes d'Etat, des industriels même, conscients d'un déséquilibre, se mettent résolument à la recherche de formes nouvelles d'organisation de l'Etat. La théorie organique de l'Etat, présentée par Fichte, développée par les Romantiques et intégrée en une métaphysique rigoureuse par Hegel, est l'expression très nette de l'opposition de nature qu'offre le nationalisme allemand à l'individualisme français né de la Révolution. Le catholicisme social, le socialisme monarchique et les autres mouvements mineurs empruntaient aux expériences et aux doctrines passées une large part de leurs idées, ce qui faisait leur faiblesse. Les théoriciens de ces mouvements essayèrent bien d'y intégrer des éléments nouveaux pour résoudre les problèmes nés de la société industrielle. Mais ils furent impuissants devant le génie de ceux qui diagnostiquèrent plus profondément et plus justement les maux de ce siècle. Les doctrines corporatives furent très en vogue. Elles avaient pour elle une longue tradition, non sans grandeur, mais elles ne résistèrent pas

[1] Ralph Bowen, *German theories of the corporative state, with special references to the period 1870-1919*. McGraw-Hill publishing Co. ltd., Whittlesey House, London, 243 p. 1947.

aux difficultés de l'époque, et si elles furent défendues par de brillantes intelligences, leur échec sur le plan des faits démontre qu'elles étaient incompatibles avec les difficultés de l'heure. Les courants qu'on pourrait qualifier « d'autoritaires » furent bien nombreux et souvent d'apparence attrayante. Rathenau, Mœllendorff et leurs associés voyaient l'idéal de la société sous la forme d'une puissante intégration de cartels fédérés, dans lesquels l'intérêt public aussi bien que celui des travailleurs et des dirigeants seraient reconnus. Beaucoup de penseurs ne résistaient pas à l'attrait de la puissance de l'Etat. Ils aimaient à penser un Etat puissant, imposant le bien à tous les administrés heureux d'être bien gouvernés. Que nous voilà loin d'une conception latine !

Jugé dans une perspective européenne, ce livre présente quelques lacunes, qui n'ont peut-être pas échappé à son auteur, désireux cependant de faire connaître avant tout le développement des idées politiques allemandes à des Américains qui, pour la plupart, n'en connaissent la substance que par les « Digests ». La place consacrée aux grands philosophes de l'Etat, nous pensons en particulier à Hegel, est insuffisante. Il eût été de toute importance de montrer comment la conception hégélienne a abouti au « Mythe du XXe siècle » de Rosenberg et au national-socialisme, et d'analyser les causes de la faiblesse des autres théories par rapport au monde germanique. Toutes les théories n'ont pas la même influence ; il convenait alors de les analyser par ordre « d'efficacité », puis de découvrir les raisons de cette « efficacité ». Nous pensons que c'est une lacune regrettable, qui enlève une partie de l'intérêt de l'ouvrage de M. Bowen, pour le lecteur européen.

G. VIREDAZ.

Le vendeur efficient[1]

Fidèle à une tradition de cinq années fort appréciée, l'Union des voyageurs de commerce de la Suisse romande publie un nouveau recueil d'études intitulé : « Le vendeur efficient », groupant ainsi en un volume les Conférences données sous son égide l'hiver dernier, au Comptoir suisse de Lausanne. Non seulement le vendeur ou le représentant de commerce le lira avec un intérêt soutenu, mais aussi tous ceux qui vivent de près ou de loin dans le monde des affaires.

« F. W. Taylor et H. Fayol ou la méthode de l'efficience », tel est le titre de la première étude, signée Pierre Bideau. Organisation et rationalisation. Peu de mots ont fait une fortune aussi éblouissante et rapide que ceux-là. Car, à l'encontre de M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, chacun se pique aujourd'hui d'organiser. Cette technique, bien que très jeune — elle n'a connu son plein développement qu'à la fin du siècle dernier — emprunte ses principes

[1] P. Bideau - I. Lombard-Rau - H. Tanner - F. Billon - W. Haymann, *Le vendeur efficient*. Editions de l'Union des voyageurs de commerce de la Suisse romande. Genève, 1948.

à l'un des grands maîtres de la philosophie française du XVIIe siècle. N'est-ce pas Descartes qui le premier imagina de diviser chacune de ses difficultés, de conduire par ordre ses pensées et de faire partout des dénombrements ? Or, le génie de Taylor fut bien d'appliquer cette règle à l'industrie et à la technique du travail, afin de réaliser l'idéal hédoniste de la vie : accroître le rendement du travail, sans augmenter la peine, en suivant dans l'accomplissement de chaque tâche les cinq principes fondamentaux qu'il formule, cinq principes marqués sans conteste au coin du bon sens. Mais comment coordonner d'une manière harmonieuse les divers éléments du travail ? Deux solutions s'opposent. La méthode hiérarchique, dite militaire, « place tous les organes sous la dépendance et l'autorité personnelle du chef ». En revanche, l'organisation fonctionnelle délimite d'avance les diverses fonctions exécutées par des êtres mis sur pied d'égalité, dont l'autorité n'est pas déléguée du chef, mais procède de la fonction. Taylor, empiriste anglo-saxon, enfant de l'usine, concentre ses efforts sur l'organisation du travail à l'atelier. Fayol, au contraire, entre dans la pratique comme ingénieur et se consacre aux problèmes posés par la direction de l'usine. Parmi les six fonctions vitales de l'entreprise, il étudie le service administratif, comparé à juste titre au système nerveux d'un organisme vivant. « Administrer, écrit-il, c'est prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler. » Seule une direction unique en est capable. Elle établit un programme afin d'assurer la continuité du travail et veille à ce que l'autorité soit toujours présente ou représentée en tout temps et à chaque échelon de la hiérarchie. Enfin, analysant les fondements de l'autorité et les relations avec le personnel, M. Pierre Bideau conclut : « A l'image de la famille, l'entreprise doit être harmonie, collaboration et communauté de destinées. »

On peut diviser les humains en deux grandes catégories : ceux qui se sentent bien partout, intégrés spontanément au milieu, et ceux qui, toujours mal à l'aise, demeurent étrangers à l'ambiance dans laquelle ils vivent. Ainsi s'exprimait Mme I. Lombard-Rau dans sa conférence : « La psychologie appliquée au service de l'homme d'affaires ». Le rôle de cette discipline est « d'amener au grand jour les composantes de notre caractère ». Alors, connaissant les raisons de son attitude, le timide cesse de se tenir sur la défensive et prend de l'assurance ; l'enthousiasme renaît au cœur de celui qui doute. Un examen psychologique n'est pas favorable à l'employeur seulement, qui engage le personnel le mieux adaptable à son entreprise, mais surtout à l'employé qui apprend à s'analyser, à se connaître, et peut ensuite se perfectionner. La réussite se profile alors : « harmonieuse utilisation des dons, quels qu'ils soient. Ce n'est pas une question de chance, mais de courage, de foi, et de persévérance ».

Dans les pages qu'il consacre au « Facteur humain dans l'entreprise », M. Henri Tanner, privat-docent de publicité à l'Université de Genève, aborde l'un des problèmes fondamentaux de la vie moderne. Le machinisme, le progrès technique ont ravalé la personne humaine au rôle d'un numéro, titulaire d'une fonction dans le vaste ensemble économique. Les valeurs morales et spirituelles sont reléguées à l'arrière-plan et l'homme n'est plus maître de ses inventions. Comment redonner au facteur humain la place qu'il mérite ? Considérons le travail non comme une marchandise, mais comme une collaboration agissante et confiante. Rendons-lui sa dignité. Alors s'épanouiront des possibilités

nouvelles pour celui qui donne sa vie à l'entreprise, et un nouveau monde social prendra forme, où l'on n'aura plus besoin de parler de facteur humain.

Comment choisir ses collaborateurs parmi les offres de services reçues ? M. F. Billon répond à cette question difficile dans son étude intitulée : « La sélection méthodique du personnel de vente ». Connaître les aptitudes manuelles ou intellectuelles est du plus haut intérêt. Mais il importe davantage encore d'analyser le caractère du candidat et de savoir l'utilisation qu'il a faite de ses dons et de ses facultés. Pour cette tâche, graphologue et psychologue se mettent au service du patron, qui se détermine alors en connaissance de cause. Ainsi s'applique l'adage anglais « The right Man in the right place », garant d'une heureuse collaboration au sein de l'entreprise.

La technique la plus parfaite, les préceptes les meilleurs ne sont rien si le vendeur ne sait se montrer agréable et gentleman dans les rapports qu'il entretient avec ses clients. Une voix terne au téléphone, un personnage peu serviable gâteront les relations les plus cordiales. M. Willy Haymann le relève précisément dans « Le vendeur invisible ». Qui donc est ce vendeur invisible ? C'est la lettre de publicité, qui « saute sur le bureau de vos acheteurs même si leur porte est condamnée ». Mais son efficacité dépend de la présentation et du style, révélateurs infaillibles de la personnalité de son auteur. Aller droit au but, sans ambages, être clair : voilà les conditions élémentaires que doit observer toute requête. M. Haymann cite encore les nombreux événements personnels et professionnels à l'occasion desquels une lettre sera la bienvenue, car une attention coûte peu et rapporte beaucoup. Enfin le lecteur appréciera le tact, la fantaisie même des lettres difficiles données en exemple.

D'une présentation soignée, cet ouvrage se lit aisément et mérite une place dans la bibliothèque professionnelle de tout homme d'affaires.

P. CHESAUX.

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

ARDANT G. : *Problèmes financiers contemporains.* Librairie Hatier. Paris 1949. 296 pages.

BRODSKY MICHEL et ROCHER PIERRE : *L'Economie politique mathématique.* Publié dans la collection : « L'économie politique contemporaine ». Librairie de Droit et de Jurisprudence R. Pichon et R. Durand-Auzias. Paris 1949. 366 pages.

BUTLER GEORGE D. : *Introduction to Community recreation.* Mac Graw - Hill Book Company, inc. New York et Londres 1949.

DAVIN LOUIS E. : *Les finances de 1939 à 1945 : l'Allemagne.* Librairie de Médicis. Editions M. Th. Génin. Paris 1949. 380 pages.

FRANKEL P. H. : *L'économie pétrolière.* Librairie de Médicis. Paris 1948. 258 pages.

HEILPERIN MICHEL A. : *L'économie internationale.* Librairie de Médicis. Editions M. Th. Génin. Paris 1948. 290 pages.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES : *La Palestine.* Presses universitaires de France. Paris 1948. 192 pages.

MEYER H. R. : *Die Finanzierung von Verkehrsbanken.* Verlag Paul Haupt. Berne 1949. 78 pages.

ORGANISATION EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE : *Rapport sur l'amélioration de la situation économique en Europe occidentale.* Juin 1949.

TRAVERSIN GUY : *L'agriculture en Grande-Bretagne.* Publié par l'I. N. S. E. E. Presses universitaires de France. Paris 1949. Tome I : 256 pages. Tome II : 224 pages.